

# Le chef de projet ACV

- **Renforcer et accompagner la maîtrise d'ouvrage des opérations complexes**

- **Nouveau financement de l'Anah depuis 2018:**

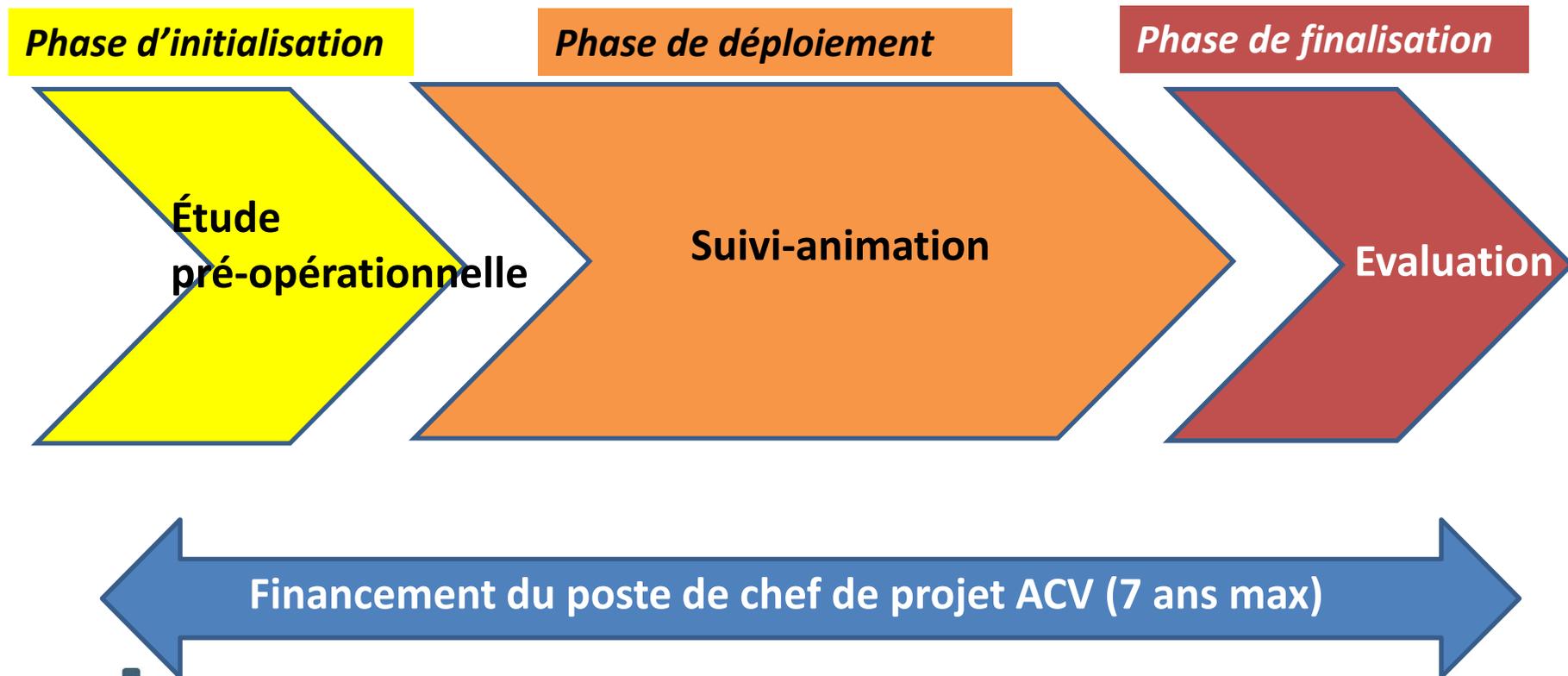
- Taux de subvention de 50%
- Plafond de dépenses subventionnables de 80 000 € par an

- **Dispositifs éligibles**

- ACV conditionné à l'intégration des clauses types d'OPAH RU dans la convention ACV
- OPAH-Renouvellement Urbain
- OPAH-Copropriétés en Difficulté
- Plan de sauvegarde de copropriété

# Durée du financement du chef de projet ACV

- Subvention annuelle
- 7 ans maximum



# Conditions de financement du chef de projet ACV

- Employé au sein de la collectivité maître d'ouvrage du programme
- Elargissement à des postes de fonctionnaires aujourd'hui effectif mais pas rétroactif
- Recommandation de positionnement hiérarchique
- Pas de financement de poste en agence d'urbanisme, Sem/ SPL ou à la CCI
- Mission de chef de projet à temps plein



# **Chef de projet ACV**

## **la transversalité dans les 5 axes d'étude**

**1. Vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville**

**2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré**

**3. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions**

**4. Mettre en valeur formes urbaines, espace public et patrimoine**

**5. Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs**

# Les missions du chef de projet

## En phase pré-opérationnelle

- Contribuer à la définition des objectifs qualitatifs et quantitatifs du programme  
Définir la stratégie d'intervention ;
- Proposer les partenariats à conclure ;
- Elaborer le projet de convention de l'opération

## En phase opérationnelle

- Assurer une fonction d'appui et de conseil ;
- Mobiliser et animer l'ensemble des partenaires
- Mettre en œuvre et suivre les partenariats financiers ;
- Elaborer une stratégie de concertation avec les habitants et de communication ;
- Suivi, bilan, évaluation.

# Pilotage du calendrier et des outils de suivi

## Calendrier

- Articulation entre les différentes études
- Intégration du volet habitat dans la période d'un an après signature de la convention

## Pilotage et suivi

- Définition des indicateurs
- Organisation des COPILs distincts entre les différents volets du programme

## Animation au niveau national

- Animation de la communauté des chefs de projet via la plateforme du CGET
- Formation au chefs de projet par le CNFPT
- Partage d'expérience lors des groupes de travail